

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ET
ECONOMIQUE DE L'ASEA
Du 15 Septembre 2020

Sous réserve de son approbation définitive par la prochaine réunion du Comité Sociale et Economique

ETAIENT PRESENTS :

Représentants l'employeur :

Mr FOUGEROUSE JC.
Mr CHAVANES E.

Titulaires salariés:

Mmes LORIEUX B.
OLLIER- FARGIER MC
DELPIC J.
PEZEROVIC S.

Mrs LEYDIER S.
MALHOMME P.
REYMOND F.
COUSTON O.

Suppléante salariée:

Représentant de proximité :

Titulaire cadre :

Mme GELLET MARTNOL C.

Déléguées syndicales :

Mmes DELPIC J. (FO)
VISSAC C. (CGT)

Excusés

Mr BONNEFILLE D.
LEYDIER S.

Directrice invitée :

Mme MALOSSE L.

ORDRE DU JOUR

- Validation du P.V. de la réunion du 11 Juin 2020
- Présentation de la charte informatique pour avis du CSE

QUESTIONS CGT :

- 1/ Présentation des comptes du CSE
- 2/ Avis CSE concernant la charte informatique concernant le télétravail
- 3/ Bilan de l'été sur les différents établissements
- 4/ Bilan COVID 19 : Y'a-t-il de nouvelles dispositions pour notre secteur ?
Y'a-t-il des malades au sein de l'association ?
- 5/ Quels sont les projets d'évolution de l'association sur les années à venir ?
- 6/ Qu'en est-il du plan de formation et du reliquat financier dont vous nous aviez parlé ?
- 7/ Prime COVID ?

QUESTIONS FO :

Question n° 1

Prime COVID 19

Extrait du PV CSE de juin 2020

« Mr CHAVANES : de manière générale, de nombreux éléments sont en cours de négociation au niveau national et cela prend du temps, nous en attendons l'aboutissement. Certains secteurs en sont aujourd'hui écartés qui peut être demain seront éligibles. Cette prime ne tombera pas aux oubliettes. »

A ce jour les salariés n'ont eu aucun versement de la prime COVID19 promise depuis le mois d'avril 2020.

A quelle date sera t'elle versée ?

Question n° 2

Formation professionnelle: Plan de développement des compétences 2019/2020 et 2020/2021.

Pouvez-vous nous présenter un état des lieux sur la question de la formation depuis janvier 2020 ?

Combien de formations réalisées ?

Quelles sont les formations non réalisées ?

Quelles sont les formations non réalisées qui seront reportées sur le prochain plan pour être suivies en 2021 ? Nous demandons que le budget correspondant à ces formations soit également reporté.

Est-ce les directeurs qui inscrivent ces formations au plan 2021 ou est-ce les salariés concernés qui doivent reformuler une demande écrite ?

Quel est le calendrier des différentes étapes du Plan de développement des compétences 2021 ?

Question n° 3

Règlement financier de formation

Copie du mail envoyé à l'ASEA 43 le 29 juin 2020.

« Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe le rappel de facture concernant la formation CSSCT du 9/04/19 au 11/04/19 suivit par Mr Bonnefille Dominique.

Vous trouverez également les coordonnées bancaires pour en effectuer le règlement.

Bonne réception.

PO: DELPIC Josette : trésorière du SDAS FO 43 »

Pouvez-vous nous préciser si à ce jour cette facture a été réglée ?

Question n° 4

PHE réorganisation du travail à l'IME les Cévennes.

Depuis la rentrée de septembre 2020 une nouvelle organisation a été mise en place par la direction au sein de l'IME.

Cela a entraîné des modifications horaires pour de nombreux salariés. Des postes ont été réaménagés et créés.

Cette nouvelle organisation doit être présentée au CSE pour consultation en septembre 2020. Pourquoi cette consultation n'a pas eu lieu avant la mise en place ?

Le CVS a été consulté quant à cette réorganisation avant la rentrée scolaire. Pourquoi le représentant du personnel n'a-t-il pas été convié ?

Question n°5

PHE et Médecine du travail

Lors d'une réunion en fin d'année scolaire 2019/2020, un groupe de salariés a été informé d'un courrier de la médecine du travail adressé à la direction du PHE.

Quel est le sujet de ce courrier de la médecine du travail?

Question n°6

Amendement CRETON

Des modifications d'accueil des jeunes au-delà de 20 ans en attente d'une orientation en milieu protégé se mettent en place, avec des financements attribués différemment.

Quelles sont les conséquences sur le PHE et le PHA d'un point de vue financier et organisationnel?

Question n°7

Commission RPS

Avant la crise liée au COVID 19, lors d'un CSE, M Chavanes avait proposé la mise en place d'une commission afin de traiter le sujet des risques psycho sociaux. Il semble important de rediscuter ce sujet et de mettre en place cette commission rapidement.

Le PV du CSE du 11 JUIN 2020 est approuvé à l'unanimité.

Rajout des débats manquants au pv de juin 2020.

A 3h03"14', Mr E. CHAVANES nous informe que des négociations sont en cours, afin d'obtenir la prime COVID pour des secteurs qui en sont écartés aujourd'hui (insertion par exemple) ce qui nous oblige à attendre pour opérer un versement au plus grand nombre. Nous réfléchissons par forfait.

Mme C. GELLET MARTINOL demande à ce que les critères retenus ne soient pas fonction du poste tenu par le salarié. Les chefs de service ne pensent pas avoir été en 1ère ligne durant le confinement, et souhaitent de l'équité.

Mr E. CHAVANES: "les cadres n'ont pas les mêmes responsabilités"

Les élus : - oui mais ils ont déjà une prime de responsabilité.

Mme B. LORIEUX: ce matin lors de la préparation de ce CSE nous étions d'accord pour dire que le point qui dit que les directeurs ne seront pas soumis aux mêmes critères que tout autre salarié et auront d'office la prime maximum à choqué.

Mr E. CHAVANES : "je l'assume car la responsabilité civile et pénale des directeurs n'est pas la même"

Fin de ce débat à 3h25"18'

COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE :

La charte informatique : RGPD :

Le dossier RGPD est suivi par AUDE B. C. VISSAC demande si c'est un texte qui existait déjà ?

Réponse de la direction générale : *Les recherches ont couvert plusieurs secteurs pour la faire la plus précise possible. Cette charte est là pour protéger les salariés, les données et l'employeur.* Participation de CIM.

Ph MALHOMME demande : « Si un salarié ne veut pas signer cette charte ? »

Réponse de la direction générale : *Cette charte sert à sécuriser les données mais aussi pour mettre un cadre quand un salarié utilise le système informatique.*

Un document sera remis au salarié avec les fiches de salaires pour information. Aude BERIOTTO sera représentante auprès de la CNIL.

La société CIM fera les vérifications.

Demande d'avis du CSE : Le CSE n'est pas opposé à la diffusion des documents sous réserve d'apporter des modifications si besoin.

- **Présentation des documents en lien avec le RGPD** qui seront transmis aux salariés fin octobre avec les paies, et à retourner signés à la direction générale (protection des données personnelles, engagement de confidentialité, droit à l'image).

Pièce jointe 1

Information sur la protection des données personnelles

Engagement de confidentialité

Document droit à l'image

QUESTIONS CGT :

Bilan de l'été :

PHE :

Présentation du projet de rénovation de l'internat : Voir en PJ

Signalement d'une situation d'évènement indésirable grave concernant une jeune fille de l'IME.

Application des nouvelles règles face au covid demandées par l'ARS

- Mise en place d'un self pour respecter les règles de distanciation
- Pas de camps : mise en place de séjours de répit pour 7 familles à Saugues
- Pas d'évènements majeurs pour le SESSAD et les Appart d'Espaly
- Application du protocole ARS en cas de covid 19 avéré.

PPE

Beaucoup de jeunes présents sur cet été, location d'un gîte sur Monistrol d'allier avec 14 jeunes en permanence, dont beaucoup de nouveaux, malgré cela pas d'évènement majeur, les éducateurs sont épuisés. Un signalement d'un évènement indésirable grave. Le SAE a dû accueillir deux jeunes en MECS durant l'été. DAMIE : un été positif car bien renforcé en personnel, 5 jeunes MNA arrivent en moyenne par jour, avec plus de fille. La préfecture renforce les procédures de vérification des papiers, ce qui met en difficulté les usagers. Le CA est favorable à une communication médiatique autour de ce dispositif pour faire valoir ce qui est fait auprès de ce public. Le SAJ a fermé durant la période de vacances, un nouveau projet élaboré et présenté au CD 43 : parcours de formation des 16/18 ans lié à la loi Blanquer, enjeux autour des financements (GRETA ML, dispositif de lutte contre le décrochage scolaire), une offre plus claire a été définie au SAJ : parcours de découverte sur 15 jours du lundi au jeudi, le vendredi consacré à des réunions et des bilans de stage, un parcours d'évaluation et observation durant 8 semaines avec des grilles communes entre tous les ateliers, et un parcours d'insertion durant 24 semaines avec des mises en situation par des stages, une semaine de stage toutes les 4 semaines, ou un parcours d'orientation en lien avec d'autres secteurs (handicap, adapté...). Un autre nom : DEFI (dispositif éducatif et de formation individualisée). Cette appellation a déjà été donnée à l'ancienne entreprise adaptée de l'ASEA. Ce

nouveau projet redonne du sens à l'activité du service et devrait booster les orientations sans placement ou contrat administratif. Le travail de révision du projet du service avait été entamé par Carine ALLIRAND. Les locaux de DEFI seront bientôt achevés, et une inauguration sera prévue. C. GELLET MARTINOL pointe les difficultés pour « récupérer » ces jeunes en grandes difficultés.

C. VISSAC fait remarquer qu'avant le SAJ était un centre d'apprentissage et de formation qui donnait accès à un CAP.

PPI

Un fonctionnement en continu durant tout l'été, arrivée de Mme Sabine JALLAT sur le poste d'intervenant social en gendarmerie. C'est un poste de transition entre les femmes victimes de violences et les différents services. C'est un poste sur 3 ans renouvelable avec un financement Justice, CAF, Département.

52 candidatures. Un deuxième poste est envisageable.

Il y a un accroissement de la demande d'hébergement en collectif, avec des interrogations sur la prévention COVID 19.

PHA :

Cap Emploi : un service en bonne santé, un été plutôt animé en appel d'offre, une équipe très mobilisée pour récupérer la période de confinement. Recrutement au 1er octobre d'un chargé de mission en prévention de désinsertion professionnelle, pour éviter les licenciements pour inaptitude.

ESAT : une grosse charge de travail pour cette rentrée, charge anticipée, difficulté concernant le retour au travail des TH suite au confinement et les vacances d'été, certains refusent de revenir au travail, des familles anticipent des départs à la retraite, pas mal d'absentéisme et des places vacantes (aujourd'hui 6 places, envisagée jusqu'à 10 places). Projet de rachat de deux activités boulangerie. Activité cuisine sort du foyer mais n'intègre pas l'ESAT, l'idée c'est d'en faire une entité économique indépendante des budgets de l'ESAT et du Foyer.

E. CHAVANES précise que l'activité vivote. Beaucoup de mal pour trouver des éducateurs techniques en boulangerie. Mr TESTUD veut réintégrer le giron de l'ASEA. Reprise de l'activité, de l'équipe, des savoirs faire de Mr TESTUD.

La deuxième c'est la boulangerie « les Champs Elysées » à CHADRAC. Réaffirmation de la volonté de continuer à former nos jeunes aux métiers de la boulangerie.

S. PEZEROVIC note le problème de communication autour de la boulangerie de la vieille ville qui n'est pas assez connue.

On complète notre offre avec deux points de vente : la vieille ville et les Champs Elysées.

JC FOUGEROUSE réaffirme la volonté du Conseil d'administration de sortir des difficultés financières. C'est une activité propice à former des travailleurs handicapés, c'est une activité valorisante.

E. CJHAVANES aimerait tourner l'activité du côté bio.

Siège :

Un été classique, finalisation de la consolidation des comptes et préparation de l'AG.

Bilan COVID 19 :

Y-a-t-il de nouvelles dispositions pour notre secteur ?

Y-a-t-il des malades au sein de l'association ?

Réponse de la direction

***Bilan COVID** : Concernant notre secteur d'activité, un courrier (fin aout) émanant du Directeur Général ARS Auvergne Rhône Alpes qui précise l'organisation et la distribution des équipements pour les acteurs médico-sociaux et qui nous demande d'avoir pour chaque établissement de constituer un stock d'équipements nécessaires à son activité : masques, gel, blouses, gants correspondant à 3 semaines de consommation ; ce qui est le cas pour l'ASEA 43.*

Un nouveau protocole National pour assurer la sécurité des salariés en entreprise en date du 31 Aout nous a été transmis par le Ministère du Travail, de l'Emploi et l'Insertion.

A ce jour aucun salarié ou personnes accueilli n'a été malade du COVID au sein de l'association.

Quels sont les projets d'évolution de l'association sur les années à venir ?

Réponse de la direction

Axes stratégiques ASEA 43 2021/2026

- *Développer des partenariats avec le secteur*
- *Développer nos activités associatives*
- *Optimiser la gestion financière*
- *Cultiver une gestion saine des ressources humaines et renforcer la qualité de vie au travail*

- *Développer l'éco-responsabilité*
- *Révolution numérique*
- *Rénovation du parc immobilier de l'association*

Ces axes seront travaillés lors du séminaire sur le projet associatif du 24 septembre.

P. MALHOMME pose la question sur le projet de centre maternel écrit par deux éducatrices du pôle protection de l'enfance ?

Réponse de la direction générale : Approbation du projet par Mme KREMPSKY.

C. VISSAC fait remarqué que ce projet attire déjà d'autres associations...

Réponse de la direction générale : « Je n'ai pas dans l'habitude de laisser partir les projets ».

Qu'en est-il du plan de formation et du reliquat financier dont vous nous aviez parlé ?

Réponse de la direction

Nous avons rencontré Mme LAMBOLEY - Conseillère Emploi Formation de l'OPCO Santé jeudi 10 septembre pour faire un point quant aux formations suspendues/annulées/reportées durant la période de COVID.

En amont, nous avons sollicité le personnel en charge de la formation dans chaque établissement pour faire le lien sur les échanges réalisés entre les Organismes de Formations et l'équipe de Direction.

En 2020 :

- *PPE : 2 PDC différents/6 formations annulées, 1 à reporter sur le PDC 2021, 13 formations en cours de réalisation dont 2 non engagées.*
- *PHE : 2 formations annulées, 6 à reporter sur le PDC 2021, 7 en cours de réalisation.*
- *PPI : 7 formations inscrites sur le PDC 2020 – sans retour à la Direction Générale.*
- *PHA : 4 PDC différents*
CAP EMPLOI 2 formations demandées par leur commanditaire, la demande de prise en charge a été effectuée le 14 septembre par le siège.⁴²
FOYERS 3 formations en cours, 1 annulée à l'initiative de la salariée, 2 à reporter sur PDC 2021 et une annulée car elle sera réalisée à l'ASEA ⁴³ avec Aude BERIOTTO
ESAT 13 formations sur le PDC, nous avons fait le choix de prioriser les

formations obligatoires et l'APP les autres seront reportées sur 2021.

SAM SAVS SAMSAH : Réécriture du projet de service et APP a prioriser – certaines formations sont encore en suspens et 1 formation à reporter sur 2021.

FAM : à prioriser

- *Siège : 1 formation réalisée.*

Mme LAMBOLEY nous confirme que les demandes de formations seront reportées sur le Plan de Développement des Compétences de 2021. Chaque salarié devra réitérer sa demande auprès de sa Direction.

La Direction Générale souhaite mettre en place dès le PDC 2021, un nouveau calendrier et une nouvelle procédure dans le but de mieux collecter les demandes, n'avoir qu'un interlocuteur avec l'OPCO et surtout être plus efficient quant à l'utilisation des fonds mutualisés.

Concernant les fonds mutualisés, ils peuvent être utilisés sur un pôle différent.

Toutes les formations ont été reportées en raison du COVID 19 et devront à nouveau être redemandées par les salariés.

MC FARGIER demande qu'on ait les demandes de formation début Septembre

E. CHAVANES est d'accord, MC FARGIER doit voir avec Anaëlle.

Prime COVID ?

Réponse de la direction

Après de nombreux échanges avec nos autorités de contrôle (ARS et Département 43) la prime COVID 19 sera versée en septembre 2020. Nous avons également pris le temps pour échanger avec les autres organismes gestionnaires du département de la Haute Loire et plus largement.

Décision unilatérale de l'employeur :

*Présentiel pendant le confinement sur la période du 16 mars au 11 mai : 1000 €
Télétravail, visite à domicile ... 500 €*

Au prorata du temps de travail sur cette période de 8 semaines ; les CDD sont inclus dans le bénéfice de cette prime, y compris ceux qui sont achevés.

A noter que ne sont pas pris en compte les périodes d'arrêt maladie pour garde d'enfant ou vulnérabilité et période de chômage partiel.

Demande de C. VISSAC pour l'attribution de la prime concernant la présence d'une stagiaire sur le groupe des MAUVES pendant la durée du confinement.

E. CHAVANES demande à ce qu'on se rapproche de la direction du pôle protection de l'enfance qui va prendre en compte cette demande.

Les IRP sont plutôt rassurés sur le fait que chaque salarié ait été pris en compte et qu'il n'y ait pas de discrimination. C.VISSAC fait remarquer que les salariés ont bossé et sont épuisés par cette période.

Présentation des comptes du CSE :

Aucune remarque. Les comptes ont été votés à l'unanimité.

Quitus est donné au trésorier

Les comptes sont consultables au siège du CSE.

MUTUELLE : Intervention de Mr GALTIER (courtier)

Nous souhaitons une mutuelle avec un bureau sur le Puy en Velay, avec une cotisation égale sur 3 ans.

Mr GALTHIER va prospecter auprès d'AESIO, HARMONIE, PREVIFRANCE, AG2R LA MONDIALE.

E.CHAVANES missionne Mr GALTHIER qui viendra présenter les différents devis lors du CSE du 13 octobre.

QUESTIONS FO :

Question n° 1 : Prime COVID 19

Voir réponse précédente

Question n° 2 : Formation professionnelle: Plan de développement des compétences 2019/2020 et 2020/2021.

Voir réponse au-dessus

Question n° 3 : FORMATION PROFESSIONNELLE

Réponse direction : OUI FACTURE REGLEE, nous n'avons pas les documents nécessaires au règlement (attestation de présence) ce qui retardé le paiement.

Question n° 4 : PHE réorganisation du travail à l'IME les Cévennes. (Voir PJ)

Réponse direction

Elle aurait dû se faire en juin 2020, mais avec le retard pris suite à la crise COVID, et l'incertitude dans les prévisions concernant la rentrée, nous avons

d'abord privilégié le dialogue avec les salariés et travaillé sur une présentation à tous les salariés, aux familles (CVS plus 3 réunions de rentrée).

Etant donné que le projet améliore les conditions de travail et est bien accueilli par les salariés, nous avons préféré laisser les élus du CSE, qui sont aussi des salariés (ayant été déjà largement sollicités pendant la crise) prendre leurs vacances tranquillement, afin de ne pas les surcharger en réunions.

Le CVS a été consulté quant à cette réorganisation avant la rentrée scolaire. Pourquoi le représentant du personnel n'a-t-il pas été convié ?

Réponse direction :

Le CVS s'est tenue le 26 août 2020, et effectivement j'ai oublié d'inviter le représentant du personnel car j'ai lancé les invitations durant la période de congés annuels dudit salarié, au demeurant il avait été informé en juillet de la nouvelle organisation.

Question n°5 : PHE et Médecine du travail

Lors d'une réunion en fin d'année scolaire 2019/2020, un groupe de salariés a été informé d'un courrier de la médecine du travail adressé à la direction du PHE. Quel est le sujet de ce courrier de la médecine du travail ?

Voir la réponse faite par la direction en septembre 2020 et le retour de la médecine du travail.

*En juillet 2020 la direction a eu un contact téléphonique avec Mme LASSE-
RON suite au courrier, pour envisager les suites à donner, et selon ses conseils j'ai
attendu septembre pour prendre contact, la période de vacances d'été ne permet-
tait pas de programmer un rendez-vous.*

Question n°6 : Amendement CRETON

Des modifications d'accueil des jeunes au-delà de 20 ans en attente d'une orientation en milieu protégé se mettent en place, avec des financements attribués différemment.

Quelles sont les conséquences sur le PHE et le PHA d'un point de vue financier et organisationnel ?

Réponse direction

Voir en pièce jointe les documents qui présentent des conclusions d'un rapport IGAS/IGF sur une mission ESAT datant de décembre 2019.

Un projet est en cours d'élaboration entre l'ESAT de Meymac et l'IME (retard pris à cause de la crise sanitaire, ce travail de réflexion avait débuté en février 2020), sachant que nous avions devancé ce dispositif depuis 2018 avec la mise en

place des stages de jeunes de l'IME à partir de 16 ans accompagnés par un éducateur dans les ateliers de l'IME.

Extrait du rapport d'activité 2019 : « Depuis 2018, nous avons mis en place des stages découvertes en milieu protégé (ESAT) pour des jeunes de 16 ans et plus. Ces stages découvertes sont à temps partiel (1 à 2 demi-journées par semaine au début) et sont encadrés par un éducateur de l'IME, qui accompagne les jeunes durant l'exécution du travail demandé. Progressivement et selon l'évolution du jeune, le stage pourra aller jusqu'à 3 jours par semaine avec ou pas l'accompagnement de l'éducateur de l'IME. En 2019, 6 jeunes ont pu bénéficier de cette nouvelle formule de stage, et 4 en 2018 dont un jeune a pu être embauché à l'ESAT suite à cet dispositif passerelle. »

Question n°7 : Commission RPS

Avant la crise liée au COVID 19, lors d'un CSE, M. CHAVANES avait proposé la mise en place d'une commission afin de traiter le sujet des risques psycho sociaux.

Il semble important de rediscuter ce sujet et de mettre en place cette commission rapidement.

Réponse direction

Les RPS sont la prérogative du CSSCT en lien avec les obligations de l'employeur. La création d'une commission pourquoi pas à condition de définir son périmètre et missions ; par exemple faire appel à l'intelligence collective pour améliorer une situation de travail, accompagner un/des salariés face au changement, organiser le partage d'expérience, accompagner la réflexion sur les attentes en matière de parcours professionnel, faciliter le passage à la retraite d'un salarié.

COMMISSION DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES :

Vote à l'unanimité de l'augmentation des chèques happy kdo. Ils seront de 70 euros cette année.

En raison de l'épidémie de COVID 19 et de son évolution la fête de Noël est annulée.

Les locations d'été ont bien marché.

INFORMATIONS DIVERSES :

L'assemblée générale se tiendra à la maison de la Providence à St Laurent. Une jauge de 90 personnes a été fixée

Changement de logo en cours. Validation par le Conseil d'administration.

Présentation lors de l'assemblée générale.

Fin de séance : 17h55

Comité Social et Economique Procès-verbal
Réunion du 15 SEPTEMBRE 2020 Approuvé le :
Nombre de pages : 15 Documents mis en annexe : Documents PHE

	Rédacteur	Approbateur	Approbateur
Nom	Corinne VISSAC	Corinne VISSAC	JC.FOUGEROUSE
Fonction	Secrétaire	Secrétaire	Vice-président
Visa		VISSAC	

Destinataires		Pour information	Pour approbation
Noms	Fonction	Date de l'envoi du cpte rendu	
OLIVIER J	Président		
FOUGEROUSE JC	V. Président		
CHAVANES E.	Directeur Général		
VISSAC C	Secrétaire	VISSAC	
LORIEUX B	Secrétaire Adj.		
MALHOMME P	Trésorier		
COUSTON O	Trésorier Adj.		
FARGIER MC	Titulaire		
LEYDIER S	Titulaire		
REYMOND F	Titulaire		
DELPIC J	Titulaire		
PEZEROVIC S	Titulaire		
BONNEFILLE D	Titulaire		
MALOSSE L	Directrice PHE		
BERRIOTO A	Directrice.finan.		
GELLET MARTINOL	Titulaire		
Etablissements	Pour diffusion		



Pôle handicap adultes

E.S.A.T. Mayenne
FDIERS de Mayenne
S.A.M.
S.A.V.S.
F.A.M. A.P.R.E.S.
S.A.M.S.A.H. A.P.R.E.S.
Cap emploi

Pôle protection de l'enfance

Meca Groupier / Rachenighy
Service d'Accueil Extérieur
Service d'Activité de Jour
D.A.M.I.E.
M.J.E.
A.E.M.O.

Pôle handicap enfants

I.M.E. Les Oliviers
Les Appareils d'Usary
S.E.S.S.A.D.

Pôle précarité insertion

Tremplin
Sectoriel SIAO/113
Sectoriel Collectif Jean Sehwitz
Sectoriel Insertion
Maison Rabah

CALENDRIER REUNIONS CSE et CSSCT

Mis à jour le 23 juin 2020

- Mardi 15 septembre 2020 : ■ Pôle Handicap Enfant
- Mardi 13 octobre 2020 : ■ Pôle Handicap Adulte + CSSCT
- Mardi 17 novembre 2020 : ■ Pôle Protection de l'Enfance
- Mardi 15 décembre 2020 : ■ Pôle Précarité Insertion + CSSCT
- Mardi 19 janvier 2021 : ■ Pôle Handicap Enfant
- Mardi 16 février 2021 : ■ Pôle Précarité Insertion
- Mardi 16 mars 2021 : ■ Pôle Protection de l'Enfance + CSSCT
- Mardi 13 avril 2021 : ■ Pôle Handicap Adulte
- Mardi 11 mai 2021 : ■ Pôle Handicap Enfant + CSSCT
- Mardi 15 juin 2021 : ■ Pôle Précarité Insertion

L'heure est toujours fixée à 14 heures.